|  |
| --- |
| Renée B.-DANDURANDchercheure, Institut québécois de recherche sur la culture(1990)“Le couple : transformationsde la conjugalité.”Collection “Sociologie de la femme et de la famille”**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**CHICOUTIMI, QUÉBEC<http://classiques.uqac.ca/> |



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

**Politique d'utilisation
de la bibliothèque des Classiques**

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

Fondateur et Président-directeur général,

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Renée B.-Dandurand

**“Le couple : transformations de la conjugalité.”**

In ouvrage sous la direction de Denise Lemieux, ***Familles d’aujourd’hui***, chapitre 1, pp. 23-42. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1990, 243 pp.

 Courriels : denise.lemieux@inrs-ucs.uquebec.ca

Renée B. Dandurand : Renee\_B.Dandurand@UCS.INRS.Ca

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 6 novembre 2022 à Chicoutimi, Québec.



Renée B.-DANDURAND

chercheure, Institut québécois de recherche sur la culture

“Le couple : transformations
de la conjugalité.”



In ouvrage sous la direction de Denise Lemieux, ***Familles d’aujourd’hui***, chapitre 1, pp. 23-42 Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1990, 243 pp.

**Note pour la version numérique** : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[23]

**Familles d’aujourd’hui.**

Première partie : Familles d’hier, familles d’aujourd’hui

Chapitre 1

“Le couple : les transformations
de la conjugalité.”

par Renée B.-DANDURAND

chercheure, Institut québécois de recherche sur la culture

« Le couple est au plus haut, le mariage est au plus bas », constatait récemment un magazine français connu, qui manie l’art du paradoxe en sacrifiant souvent une juste appréhension du réel à la tentation d’étaler la formule-choc. Mais, cette fois, la formule traduisait assez bien l’un des paradoxes de la conjugalité contemporaine : d’une part, le déclin de l'adhésion au mariage traditionnel comme institution, d’autre part, la valorisation de l’amour romantique dans la vie contemporaine, ainsi que la plus grande satisfaction que manifestent actuellement les couples qui ont une certaine stabilité.

J’aimerais examiner les transformations récentes de la conjugalité en les situant dans l’histoire du dernier siècle, qui a vu l’implantation, l’apogée puis la désarticulation du système matrimonial particulier à la société industrielle. Pour chacune de ces trois périodes, je donnerai un aperçu des hauts et des bas du mariage et du couple. Auparavant, j’aimerais dire quelques mots sur la fixation des rapports conjugaux qui émerge avec le mode de vie instauré par l’industrialisation.

LA FIXATION DES RAPPORTS CONJUGAUX
EN SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

On sait que dans les sociétés traditionnelles, la maisonnée se composait d'un groupe familial, qui était également l’unité de production des moyens d’existence : dans l’exploitation de la terre ou dans l’exercice des métiers et petits commerces des villes et des villages, *les couples* étaient souvent des *partenaires* de l'exploitation familiale, [24] même si l’homme et la femme, aidés de leurs enfants, accomplissaient des tâches différentes.

On sait également qu’en chambardant les modes de travail, la révolution industrielle a contribué à *réaménager* les modes de vie familiale et notamment les *relations du couple*. Après une période de transition, où l’industrie naissante emploie à bas salaire les hommes, mais aussi, bien des femmes et des enfants, les autorités législatives interviennent pour réglementer l’embauche des mains-d’œuvre enfantine et féminine et ainsi empêcher la famille de péricliter davantage. Dès lors (en Amérique du Nord bien davantage qu’en Europe d’ailleurs), va s’instaurer une affectation dichotomique du mari et de l’épouse en des *sphères nettement séparées* de l’activité sociale, séparées autant par le lieu de travail (usine, bureau vs maisonnée) que par les *conditions* dans lesquelles il s’est exercé (travail socialisé et salarié pour l’homme, isolé et généralement non salarié pour la femme).

Les « sphères séparées » sont essentielles pour comprendre dans ses grandes lignes le paysage conjugal des sociétés industrielles, autant pour saisir le statut de chacun des sexes que le développement de la famille contemporaine. Ainsi, il faut relier les sphères séparées au modèle du couple qui alors s’instaure, celui de la *mère ménagère* et du *père* *pourvoyeur*. [[1]](#footnote-1) Ce couple, dit *complémentaire* (Parsons, 1955), se fondera de plus en plus sur l’amour conjugal mais demeurera marqué par les normes patriarcales. Le rapport conjugal place en effet la femme sous la *dépendance économique* du mari, seul ou principal gagne-pain du ménage (les notions de salaire familial versé aux hommes et de salaire d’appoint versé aux femmes en sont le corollaire éloquent). La tutelle des épouses se manifeste également dans l’autorité conférée au mari à titre de chef de famille, la femme mariée étant reléguée à un statut de mineure sur le plan juridique [[2]](#footnote-2), en plus d'être privée du droit de vote, comme toutes les femmes adultes du Québec, jusqu’en 1940 au niveau provincial.

Les sphères de la famille et du travail sont donc ségrégées, compartimentées selon le sexe, mais c’est *surtout pour les femmes* qu’elles le sont. En effet, la condition d’épouse et de mère demeure incompatible., généralement, avec celle de salariée et elle justifie la relégation des femmes dans la sphère domestique. À l’inverse, la condition de père et époux se conjugue bien à celle de travailleur [25] salarié et de citoyen et justifie l'accès des hommes aux deux sphères de la vie. Mais surtout, il faut retenir que les statuts quasi exclusifs de salarié et de citoyen font en sorte que l’accès aux ressources et au pouvoir de la sphère publique demeure, sous des justifications nouvelles, un privilège nettement masculin.

Il résulte de ces affectations aux sphères de la vie que les femmes ont *peu de* *possibilité de survie hors de la sphère privée*, donc, dans leur vie adulte, hors du mariage. C’est pourquoi le statut de célibataire ou de femme séparée implique autant des conditions de vie austères ou précaires, qu’une marginalité plus ou moins marquée [[3]](#footnote-3). Il existe donc une sorte de *contrainte au mariage*, à le contracter et à y demeurer. Cette contrainte est plus vive pour les femmes que pour les hommes et ceci résulte d’un ensemble de déterminants mis en place par diverses institutions de la société : la définition et l’attribution des rôles sexuels dans l’emploi, dans la famille, entérinées par les lois, les règles du marché du travail, les normes juridiques, syndicales et religieuses, tout cela s’articule de façon harmonieuse pour former une sorte de *système* que, dans mon ouvrage sur le mariage, j’ai qualifié de *matrimonial* (Dandurand, 1988 : 17, 144- 148). C’est le système matrimonial qui maintient l’étanchéité dessphères pour les femmes et qui impose le modèle conjugal dominant de la société industrielle, celui de la ménagère et du pourvoyeur.

Je crois que dans la société québécoise de l'ère industrielle, ce système matrimonial est passé par trois étapes :

1. De la fin du XIXe siècle jusqu’à la deuxième grande guerre, le système matrimonial s’est implanté : le mariage s’est ajusté aux nouvelles conditions de vie et le couple moderne commence à émerger ;

2. Des années 1940 aux années 1970 : c’est la période faste du système matrimonial, le moment de son apogée : le mariage est à son zénith mais le couple, complémentaire et amoureux, n’est pas aussi heureux que son image magnifiée le laisse soupçonner ;

3. Depuis les années 1970, le système matrimonial commence à se désarticuler : il en résulte une désaffection graduelle du mariage comme institution mais la possibilité de mettre fin aux

[26]



Un mariage des années 1950.

[27]

unions malheureuses et les efforts des femmes pour une plus grande équité conjugale entraînent une meilleure satisfaction chez les couples d’aujourd’hui.

Je vais illustrer chacune de ces périodes avec des données statistiques sur le mariage et des données qualitatives sur la vie en couple.

1re PÉRIODE :
LE MARIAGE S’AJUSTE
ET LE COUPLE MODERNE ÉMERGE

La démographie historique nous apprend que le mariage s’est toujours bien porté au Québec. Cependant à la période où s’instaure la société industrielle, soit à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, on observe un déclin des taux de nuptialité et une entrée plus tardive des jeunes dans l’état matrimonial (Lapierre-Adamcyk et Peron, 1983, p. 28). C’est dire que les nouvelles conditions de travail taxent parfois lourdement la vie privée des individus, qui retardent le mariage ou doivent y renoncer. Mais on note encore peu de ruptures volontaires d’union et c’est très massivement le veuvage qui donne naissance à la monoparentalité.

Au-delà des statistiques, que savons-nous de la vie des couples de l’époque ?

L’étude récente de Denise Lemieux et de Lucie Mercier (1989) sur la vie privée des femmes de l’époque rapporte des relations conjugales marquées d’un « patriarcat mitigé » (p. 230), une expression encore fort discrète de l’amour, une « conception familialiste des relations conjugales » (p. 235) avec, en fin de période, des manifestations plus ouvertes du « couple amoureux », dont le nouveau rituel du voyage de noces.

À défaut d’autres études québécoises sur la satisfaction des rapports conjugaux, il est pertinent de rapporter la recherche menée en 1924 dans une ville moyenne américaine. Les sociologues Helen et Robert Lynd (1929) observent alors dans le couple une très stricte division du travail ainsi que de nettes sous-cultures masculine et féminine dans les familles. Ils notent chez les couples interrogés une [28] déception à l'égard du mariage, une absence de communication et d’activités communes entre conjoints, des querelles conjugales, des incompatibilités sexuelles et des indications nettes de domination masculine^ surtout en milieu ouvrier.

2e PÉRIODE :
LE MARIAGE AU PLUS HAUT MAIS LE COUPLE...
PAS SI HAUT QU’ON PENSE !

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le système matrimonial mis en place autour du modèle ménagère-pourvoyeur atteint un niveau de stabilité maximal. Il semble bien qu’il s’agisse d’une période exceptionnelle à l’échelle historique.

Pendant les années de grande prospérité de l’après-guerre jusqu’en 1970, les taux de nuptialité sont très élevés : dans neuf cas sur dix, on se marie avant l’âge de cinquante ans et on le fait plus précocement qu'auparavant. Chacun sait que c’est également dans l’après-guerre qu’on observe un sursaut de la natalité, qui était en déclin depuis le début de l'ère industrielle. D'ailleurs, des démographes considèrent que le baby-boom « s’explique presque entièrement par le fait que plus de couples se sont mariés, qu’ils se sont mariés plus jeunes et qu'ils ont davantage eu tendance à avoir un premier enfant ». Ajoutons qu’à l’époque, et contrairement à nos voisins d’Amérique du Nord, le divorce est rare au Québec, une Cour provinciale de divorce n'y étant pas encore instituée. Notons enfin que les femmes mariées sont toujours définies comme des ménagères mais que ce sera de moins en moins un rôle exclusif pour elles, car elles gagnent, plus nombreuses, le marché du travail [[4]](#footnote-4). Dans les faits donc, les rapports conjugaux vont devoir s’altérer, de plus en plus de femmes étant aussi « pourvoyeuses », ne serait-ce qu’avec un « salaire d’appoint » ou de façon discontinue.

Qu’advient-il des couples dans le privé ? Les sphères séparées et leur effet sur la ségrégation des sexes demeurent encore visibles en milieu populaire, autant à la ville qu’à la campagne [[5]](#footnote-5). Mais apparaît de plus en plus le modèle du couple, fusionné par l’amour et qui développe des relations dites de compagnonnage. Ce sont surtout les classes moyennes en expansion qui portent la norme de [29] l’amour conjugal, norme qui d’ailleurs gagnera tous les milieux sociaux. C'est « l’amour à l’âge atomique » selon l’expression d'un prédicateur fort écouté des années 1950 [[6]](#footnote-6).

Ce couple « complémentaire » et quasi obligatoirement lié par le sentiment amoureux est-il aussi heureux que les médias de l’époque le laissent entendre ? Il est certain que les recherches ne le montrent pas toujours satisfait de sa vie conjugale. D’après une étude menée vers 1960 dans des familles ouvrières de la ville de Québec (Valoirs, 1968), environ le quart des couples interrogés auraient une communication conjugale « effective », c’est-à-dire nettement satisfaisante. Dans sa monographie d’une banlieue montréalaise, en 1964, Colette Moreux observe d’assez nombreux couples désunis qui continuent pourtant de cohabiter [[7]](#footnote-7). Des femmes y expriment, comme à Middletown en 1924, autant le regret de s’être mariées que la déception des activités ségrégées des époux ; en plus, elles déplorent l’absence des pères, l’infidélité des maris et leur propre solitude. L’insatisfaction serait donc davantage celle des femmes, et il faut rapprocher cette observation du constat des « deux mariages », présentée par la sociologue Jessie Bernard : l’examen des études sur le couple américain des années 1950 et 1960 fait dire à la chercheure qu’en réalité, il y a « le mariage des hommes », qui est plutôt bon pour eux et dont ils se contentent assez bien, et il y a « le mariage des femmes », moins bon pour elles, qu’elles désirent transformer et qu’elles songent parfois à rompre.

La période de l’après-guerre présente donc un contraste assez net entre l’exaltation publique du mariage et du couple amoureux et, exprimée en privé, une certaine insatisfaction du rapport conjugal, plus souvent éprouvée par les femmes. À la fin des années 1960 et au début des années 1970, c’est sur cette situation de fait qu’apparaissent les premières critiques féministes de la famille et du mariage [[8]](#footnote-8), les premières études de la conjugalité en termes de pouvoir et d’iniquité, ainsi que les premières comptabilités familiales autour des partages de la vie domestique [[9]](#footnote-9).

[30]

3e PÉRIODE :
LE MARIAGE AU PLUS BAS,
LE COUPLE AU PLUS HAUT...

Personne n’avait prévu la désaffection à l’égard du mariage qui a pris place, dans la plupart des pays occidentaux, au cours de la décennie 1970. Le Québec connaîtra pour sa part des « transformations plus spectaculaires que partout ailleurs » (Festy, 1986, p. 55).

Dès l’application de la nouvelle loi canadienne sur le divorce en 1969, la courbe de divortialité va bondir, passant en une dizaine d’années de 8 points à 44. C’est au milieu de la décennie 1970 que les taux de nuptialité vont se mettre à dégringoler pour atteindre dix ans plus tard des proportions inconnues jusqu’ici, la moitié seulement des célibataires contractant un mariage avant l’âge de 50 ans. Parallèlement, on assiste à une augmentation des unions libres (les taux de cohabitation atteignent le pourcentage de 15,5% au Québec en 1986 et c’est de loin le plus haut pourcentage des provinces canadiennes) et également à une augmentation des naissances hors mariage (qui passent de 8% de toutes les naissances en 1970 à 25% en 1985 [[10]](#footnote-10)). Tous ces changements matrimoniaux ont pour effet de faire grimper les taux de monoparentalité à un rythme très rapide [[11]](#footnote-11) et ce sont les désunions, légales ou libres, qui, plutôt que le veuvage, en sont désormais les événements déclencheurs.

Par ailleurs, le mouvement de remontée du travail féminin salarié, amorcé pendant les décennies précédentes, s’est accentué fortement, en particulier chez les jeunes femmes dont la majorité, en fin de décennie 1980, cumule maternage et travail à l’extérieur du foyer. La dépendance économique des femmes dans le rapport marital est donc moins forte et l’égalité juridique des conjoints est reconnue en 1980, dans le nouveau code de la famille au Québec. Mais l’égalité, en termes de statut socio-économique, est loin d’être gagnée : si la majorité des couples comptent deux conjoints pourvoyeurs, les écarts de salaire entre hommes et femmes demeurent assez constants [[12]](#footnote-12) ; de plus, les femmes conservent la plus lourde part des responsabilités du privé : un sondage effectué en 1986 (Le Bourdais et al., 1987) montre que les conjointes qui ont un emploi à plein temps assurent encore deux fois plus d’heures de travail domestique que leur conjoint.

[31]

Comment ces changements sont-ils vécus par les couples ? Et comment en saisir le déroulement dans la vie quotidienne et dans la société ? Pour comprendre ces transformations récentes de la conjugalité, c’est par un chassé-croisé entre le privé et le public que je tenterai de présenter la situation, et en privilégiant les rapports entre les sexes.

Les insatisfactions de la vie conjugale, notées surtout chez les épouses à la fin de la période précédente, se retrouvent dans les monographies du début des années 1970. Mais la résignation et l’impuissance qui accompagnaient les doléances des femmes mécontentes des années 1960 sont remplacées par un net désir de changement, notamment des rôles et des rapports conjugaux (Sévigny, 1979 ; Carisse et Dumazedier, 1975, et Moreux, 1982). Ce désir de changement s’accompagne souvent, dans les classes moyennes, du « malaise de la ménagère » (Friedan, 1965), et même d’une certaine analyse de leur dépendance et de leur sujétion comme femmes. Chez les maris par contre (voir Sévigny, 1979, et Moreux, 1982), on note une résistance à délaisser le statu quo et à épauler les nouvelles aspirations des femmes [[13]](#footnote-13). Il y a donc là, plus clairement qu’auparavant, des antagonismes en perspective.

Mais que signifient ces changements d’attitudes des femmes ? Comment expliquer qu’autour des années 1970, elles expriment plus haut leur insatisfaction face à la vie conjugale et que certaines d’entre elles passent du fatalisme à la volonté de changement ? Ici, il faut à nouveau se tourner vers la scène publique et prendre acte des transformations sociales qui ont eu un impact sur le mariage et les rapports entre les sexes.

Avec l’accès des Québécois au divorce en 1968 et la chute marquée de l’influence de l’Église catholique, sont abaissées des barrières légales et morales à l’indissolubilité du mariage. Il y a dorénavant une alternative au mariage malheureux. Mais pour saisir cette alternative, il faut que chaque conjoint puisse subsister hors du lien marital, ce qui, on l’a vu, n’était pas évident pour les femmes en société industrielle. Ce sont les années 1960 qui vont apporter un changement à cette situation : en plus de mettre fin à l’incapacité juridique des femmes mariées et d’abolir l’autorité maritale en 1964, on assiste en même temps à cette « révolution contraceptive » qu’est l’introduction de la pilule anovulente : les femmes, mariées ou pas, [32] pouvaient dès lors et de façon sécuritaire mettre fin au risque permanent de grossesse, dissocier sexualité et procréation et planifier carrière maternelle et carrière tout court. Toujours dans la même décennie, on assiste à une poussée accélérée de l’insertion des femmes au marché du travail pendant qu’une réforme de l'éducation ouvre aux filles le même réseau éducatif qu'aux garçons.

C’est donc nettement la vie des femmes qui change, en même temps d’ailleurs que celle des jeunes. Il n’est pas indifférent que ce soit à la même époque qu'à travers l’Amérique du Nord et plusieurs pays occidentaux, souffle le mouvement de libération des femmes. Au Québec, on peut dire qu’il deviendra l’un des plus vigoureux de l’hémisphère nord [[14]](#footnote-14).

Il est difficile, même après un quart de siècle, de prendre la mesure de ces changements. En moins d’une dizaine d’années, en raison de transformations successives, qui sont autant juridiques et culturelles qu’économiques, sociales et politiques, surgissent pour les couples des alternatives au mariage, jusque-là conçu comme une institution régissant l’exclusivité et l’indissolubilité des rapports conjugaux : c’est ce que nous avons désigné, plus globalement, comme la désarticulation graduelle du système matrimonial Dès lors que l’impact de ces changements se fait sentir, on compte trois types de transformations de la conjugalité :

1. des couples vont choisir l’union libre plutôt que légale ;

2. des couples vont rompre leur union, par le divorce ou la séparation ;

3. mais aussi, phénomène dont on a moins parlé, des couples vont réussir à adapter leur union aux temps nouveaux, changeant leurs rapports conjugaux et par là même, les normes de la conjugalité.

Pour chacune de ces transformations, attestées par les données statistiques déjà exposées, j’essaierai de voir comment elles sont vécues dans la sphère du privé.

Sur les couples qui ont vécu en union consensuelle, l’étude la plus complète est encore celle de Lazure (1975) menée à Montréal en 1972 et 1973. Même si la plupart de leurs unions sont destinées [33] à devenir légales, ces couples choisissent de cohabiter d’abord parce qu’ils valorisent l'amour dans la « gratuité » des partenaires mais aussi parce que, pour sept d’entre eux sur dix, ils prétendent arriver ainsi à une plus grande égalité des conjoints [[15]](#footnote-15). Il s’agit cependant, ajoute Lazure, p. 275), d’une égalité davantage « prônée que pratiquée [[16]](#footnote-16) ».

Autour d’une deuxième réalité liée aux transformations de la conjugalité, les couples destinés à la désunion, nous disposons d’histoires matrimoniales recueillies par Lise Saint-Jean et moi-même pour notre ouvrage sur la monoparentalité (1988). C’est à travers vingt-trois récits de femmes, qui s’étendent des années 1960 au début des années 1980, que nous ont été racontées leur vie conjugale et leur rupture. La moitié de ces femmes avaient fait un mariage religieux, dans les années 1960 : ce sont les aînées du corpus. Les cadettes avaient contracté une union, légale ou libre, dans la décennie suivante.

L’histoire conjugale de ces couples est fortement marquée par le rapport inégalitaire entre conjoints (c’est le cas de 20 couples sur 23), ainsi que par l’écart entre les projets formulés en début d’union et la réalité qui sera vécue. Toutes ces femmes envisageaient une vie marquée par l’amour et la collaboration, sous le signe d'une complémentarité chez les aînées, sous le signe du partage des ressources et responsabilités chez les cadettes. La plupart seront fortement déçues. À l'amour, répondra l’infidélité conjugale, et les ententes initiales quant aux rôles conjugaux ne seront pas respectées. En effet, plus du tiers des conjoints ne rempliront même pas leur rôle traditionnel de pourvoyeur. Dans ces circonstances, plusieurs épouses assumeront elles-mêmes le pourvoi du ménage, tout en endossant par ailleurs la responsabilité entière de la vie domestique. Avant même la rupture, elles auront souvent vécu une pauvreté cachée et celles qui travaillaient auront consacré tout leur salaire aux menues dépenses de la maisonnée. Ainsi, au moment de la séparation, presque toutes se retrouveront sans épargne. Ce sont néanmoins les femmes qui, deux fois sur trois, prennent l’initiative de briser le lien conjugal ; et quand les hommes s’en chargent, c’est presque toujours pour amorcer une nouvelle union, la présence d’une autre femme étant le motif principal de la rupture pour eux. Ceci confirme clairement les attitudes masculines déjà notées (voir Bernard, 1982), à savoir qu’en général les conditions de vie conjugale leur conviennent et qu'ils ne désirent pas en changer. Les principaux motifs des ruptures initiées par les [34] femmes éclairent les sources de leur insatisfaction : chez les aînées, c’est l'autorité abusive de l’homme, qui va souvent jusqu’à la violence ; chez les cadettes, c’est l’enfant mal accepté du père qui les incite à se séparer.

Quant à la troisième transformation, celle du processus d'adaptation des *rapports conjugaux* *chez les couples stables*, elle est une sorte d’inconnue de cette période [[17]](#footnote-17). On peut cependant voir, dans certains résultats de recherche des années 1980, quelques indices de ce type de changement. En l’absence de données sur la satisfaction du rapport conjugal comme tel, on peut rapporter que des ouvrières mariées se disent en majorité satisfaites de la participation du mari au travail domestique (Vinet et al., 1982), et ce, même si c’est encore la femme qui en assume la plus lourde part. Les épouses au foyer de l’enquête de l’Afeas (Therrien et Joly, 1984) affirment de leur côté que les décisions du ménage se prennent majoritairement à deux et que deux femmes sur trois reçoivent une allocation personnelle de dépense ou ont accès à un compte conjoint. Si on les compare aux résultats concernant les couples destinés à la désunion (Dandurand et Saint-Jean, 1988) ainsi qu’à ceux des monographies antérieures (Lamarche, Sévigny et Rioux, 1973, notamment), ces données des années 1980 laissent soupçonner une plus grande satisfaction des unions, qui s’accompagne, même s’il n’est pas encore symétrique, d’un plus grand partage des ressources et responsabilités entre conjoints.

Que conclure de la conjugalité qui caractérise les années 1970-1990 ? Si, comme le laissait entendre la formule résumant cette période, le mariage légal tombe au plus bas alors que le couple, son bonheur et sa satisfaction semblent assez haut, pourquoi en est-il ainsi ? L’un et l’autre ne sont-ils pas reliés ? Il est certain que la crise de l’institution matrimoniale n’est pas étrangère à la toute-présence de l’amour dans notre environnement culturel et surtout médiatique. Selon certains auteurs (voir par exemple Roussel, 1975), l’instabilité du mariage serait liée, paradoxalement, aux exigences de l’amour : on se sépare parce qu’on a de hautes attentes et qu’on cherche constamment le ou la partenaire idéal(e). Cette explication apparaît bien partielle cependant. Ne serait-il pas plus juste de dire que ce qui rend le mariage aussi instable, c’est plutôt *l’illusion que* *l’amour peut venir à bout de toutes les difficultés de la vie*? Car si la vie quotidienne s’inscrit [35] dans un rapport de non-réciprocité, d'iniquité même entre les conjoints (comme on l’a vu pour la presque totalité des couples destinés à la rupture), comment l’amour, aussi fort soit-il, pourrait-il survivre ? Les adeptes des unions libres ne s’y trompent pas, qui choisissent ce mode de vie pour des raisons liées autant aux possibilités de connaître un meilleur partage entre partenaires que pour la gratuité du sentiment amoureux. C’est également dans ce sens que les couples stables paraissent être en train de transformer leur union.

En 1978, des sociologues américains (Caplow et al., 1985) sont retournés à Middletown afin d’y constater les changements opérés depuis le début du siècle. En comparant les résultats des enquêtes de 1924 et de 1978 sur la satisfaction conjugale, les chercheurs ont été en mesure de dire que maris et femmes d’aujourd’hui communiquent davantage entre eux qu'autrefois, passent plus de temps ensemble et se montrent nettement plus satisfaits de leur union. Cependant, encore en 1978, les hommes expriment un taux de satisfaction plus élevé que les femmes. Il y a donc encore des distances à combler, des contentieux à régler sur le plan conjugal.

\*
\* \*

Peut-on affirmer que c’est la contestation des rapports traditionnels entre les hommes et les femmes, dans la société comme dans le couple, qui a contribué à la mise en question des rapports conjugaux traditionnels et, par le fait même, initié les transformations conjugales récentes ? C’est ce que la lecture des données historiques récentes du Québec a permis d’avancer dans cet article.

Dès le début de la société industrielle, on le voit bien maintenant, la *fragilité de la dyade conjugale* était *en germe dans la séparation des sphères* qui alors s’amorçait et qui brisait la solidarité du couple partenaire des sociétés traditionnelles. En fixant de façon contraignante les femmes dans la sphère domestique, alors que les hommes avaient si nettement accès aux deux sphères, le système matrimonial des sociétés industrielles a réussi à s’implanter et à perpétuer des formes familiales et conjugales somme toute assez en continuité avec les modèles traditionnels antérieurs. Le système atteindra d’ailleurs son efficacité maximale dans l’après-guerre, s’accompagnant d’une large diffusion de la norme de l’amour conjugal. Mais malgré les contraintes au mariage et la célébration de l’amour, [36] ce système matrimonial ne pouvait se maintenir indéfiniment, puisqu’il réduisait la moitié de la population, les femmes, à accepter un accès indirect ou restreint aux ressources et responsabilités de la sphère publique. Et quand des femmes auront pris conscience de cette situation, voudront la changer et, c’est très important on l’a vu, en auront enfin la possibilité dans un contexte social favorable à ces changements, le système matrimonial commencera à se désarticuler et le mariage, à être rompu, délaissé ou transformé (Dandurand, 1988).

Nous en sommes toujours aujourd’hui à une époque incertaine et transitoire où se dessinent des modèles nouveaux. Il est clair cependant que l’avenir du mariage et du couple (et sans aucun doute aussi l’avenir de la famille) demeureront intimement liés à l’état des rapports entre les sexes, que ce soit dans la sphère privée ou dans la sphère publique.

[37]

**NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[38]

[39]

[40]

BIBLIOGRAPHIE

Bernard, Jessie, *The Future of Marriage,* New Haven and London, Yale University Press, 1982.

Caplow, T., H.M. Bahr, B.A. Chadwick, R. Hill et M.H. Williamson, « American Marriage - Better than Ever ? », dans J.M. Heslin (éd.), *Marriage and Family in a Changing Society,* New York, The Free Press, 1985, p. 278- 288.

Carisse, C. et J. Dumazedier, *Les femmes innovatrices,* Paris, Seuil, 1975.

Dandurand, Renée B., [*Le mariage en question, Essai sociohistorique*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/25048569)*,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

Dandurand, R. B. et L. Saint-Jean, Des *mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

De Singly, F., « L’union libre : un compromis », *Dialogue,* 92, p. 54-65.

Festy, R, « Conjoncture démographique et rythmes familiaux : quelques illustrations québécoises », *Population,* vol. 41, n° 1, 1986, p. 37-57.

Fortin, Andrée, « [La famille ouvrière d’autrefois](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.foa.fam2)», *Recherches sociographiques,* vol. XXVIII, nos 2-3, 1987, p. 273-294.

Friedan, B., *La femme mystifiée,* Paris, Gonthier, 1965.

Gagnon, N., *La famille ouvrière urbaine,* thèse de maîtrise, Département de sociologie, Québec, Université Laval, 1964.

Kempeneers, M., *Femmes et mouvements de travail,* thèse de doctorat, Département de démographie, Université de Montréal, 1987.

Lamarche, Y., M. Rioux et R. Sévigny, *Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones,* Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 1973.

Lapierre-Adamcyk, E. et Y. Peron, « Familles et enfants au Québec : la toile de fond démographique », *Santé mentale au Québec,* vol. VIII, n° 2, 1983, p. 27-42.

Laplante, F. et P, *Jeunes couples d’aujourd’hui,* Montréal, Éditions du Méridien, 1985.

Lazure, J., *Le jeune couple non marié,* Montréal, Les Presses de l’Université du Québec, 1975.

[41]

Le Bourdais, C., P. Hamel et P. Bernard, « Le travail et l’ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois », *Sociologie et sociétés,* vol. XIX, n° 1, 1987, p. 37-55.

Le Bourdais, C. et H. Desrosiers, Trajectoires démographiques et professionnelles : une analyse longitudinale des processus et des déterminants, Montréal, INRS-Urbanisation, Rapport de recherche, 1988.

Lemieux, D. et L. Mercier, *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989.

Lynd, Helen et Robert, *Middletown : A Study in American Culture,* New York, Harcourt and Brace, 1929.

Millett, Kate, *La politique du mâle,* Paris, Stock, 1971.

Moreux, C., [*Fin d'une religion ?,*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.moc.fin) Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 1969.

\_\_\_\_\_, [*Douceville en Québec*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.moc.dou)*,* Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 1982.

Ouellette, F.-R., *Les groupes de femmes au Québec en 1985.* Champs d’intervention, structures et moyens d’action. Rapport déposé au Conseil du statut de la femme, Québec, 1985.

Roussel, L., *Le mariage dans la société française,* Paris, Presses universitaires de France et INED, 1975 (cahier n° 73).

Sévigny, R., *Le Québec en héritage,* Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979.

Smith, Dorothy E., « Women’s Inequality and the Family », dans Naomi Gerstel et Harriett Gross (éds), *Families and Work,* Philadelphia, Temple University Press, 1987, p. 23-54.

Therrien, R. et L. Coulombe-Joly, *Rapport de l’Afeas sur la situation des femmes au foyer,* Montréal, Boréal Express, 1984.

Valois, J., *Communication et relations interpersonnelles dans les familles d’un quartier ouvrier,* Québec, Département de sociologie et d’anthropologie, Université Laval (circa 1968).

Verdon, M., [*Anthropologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d’un village du Lac-Saint-Jean*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.vem.ant), Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 1973.

Vinet, A., F. Dufresne et L. Vézina, *La condition féminine en milieu ouvrier, une enquête,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

[42]

Fin du texte

1. À mesure que s’est implantée la société industrielle, ce profil des rôles conjugaux est peu à peu adopté par tous les milieux sociaux, avec toutefois quelques variantes : dans la classe ouvrière, les femmes pourront être occasionnellement travailleuses à domicile (couturières, chambreuses, etc.) ou salariées à l’extérieur du foyer afin de procurer un revenu d’appoint à la famille ; dans la bourgeoisie, les femmes jouent le rôle de maîtresse de maison, avec domesticité, et assistent leur mari dans les sociabilités reliées à la carrière de celui-ci (Smith, 1987). [↑](#footnote-ref-1)
2. Au Québec, jusqu’en 1964 alors que le bill 16 met fin à cette situation. [↑](#footnote-ref-2)
3. Jusqu’aux années 1980, le statut de séparé, divorcé et encore davantage celui de mère célibataire, confine à la marginalité. On peut en donner pour exemple le nom de la première association d'entraide pour les séparés et divorcés fondée en 1970 à Montréal : Ano-Sep pour Anonyme-séparé. Dans cette dénomination, la séparation est conçue comme une tare à cacher, au même titre que l'alcoolisme (les Al. Ano : Alcooliques anonymes). Cf. Lise Saint-Jean, « Les familles monoparentales : du groupe d’entraide à l’entraide associative », dans M.-M. Brault et L. Saint-Jean (éds), *Entraide et associations*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 95-112. [↑](#footnote-ref-3)
4. Entre 1941 et 1971, la proportion de femmes mariées parmi les travailleuses passera de 1 sur 12 à 1 sur 2 (Dandurand, 1988, p. 26). Sans entrer dans les détails, il importe de noter que ces taux d’activité cachent des conditions d’emploi souvent précaires et une vie professionnelle marquée par la discontinuité (voir Kempeneers, 1987). [↑](#footnote-ref-4)
5. On pense, en milieu urbain, à l’enquête de Nicole Gagnon (1964) et à son interprétation récente par Andrée Fortin (1987) et, en milieu rural, à l'étude de Michel Verdon (1973) sur les villageois de Dequen. [↑](#footnote-ref-5)
6. Il s'agit d'un prêtre dominicain, Marcel-Marie Desmarais, qui vient d’ailleurs de déposer à Rome une demande de béatification de ses propres parents, afin, précise-t-il, d’offrir aux chrétiens un modèle de couple aimant et responsable. [↑](#footnote-ref-6)
7. Dans son enquête de 1964, Colette Moreux a interviewé 90 femmes. Quatre d'entre elles étaient séparées et parmi les autres, toutes mariées, vingt vivaient au sein d’un couple désuni mais qui continuait de cohabiter sous le même toit. Voir Moreux, 1969. [↑](#footnote-ref-7)
8. Dans l’un des ouvrages les plus importants de la pensée féministe, *Sexual Politics* (publication originale en 1970 et traduction française en 1971), Kate Millett présentait la famille comme « la principale institution du patriarcat » (1971, p. 47) et dénonçait « l’amour romantique (qui) masque les réalités de la situation féminine et le fardeau de la dépendance économique » (1971, p. 51). [↑](#footnote-ref-8)
9. À titre d’exemple, voici quelques références : Constantina Safilios-Rochshild, « The Study of Family Power Structure : A Review 1960-1969 », *Journal of Marriage and the Family*, 32 (nov.) 1970, p. 539-552 ; Andrée Michel, *Activité professionnelle de la femme et vie conjugale*, Paris, CNRS, 1967, et *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, PUF, 1972 ; Madeleine Guilbert, « Enquête budget- temps », *Revue française de sociologie*, VI, 1965, p. 325-335. [↑](#footnote-ref-9)
10. On trouvera dans l’annexe de R. Dandurand, 1988, le détail et les sources de ces données statistiques. En 1988, les naissances hors mariage sont passées à 33% de toutes les naissances. [↑](#footnote-ref-10)
11. Entre 1971 et 1986, les taux d’augmentation des foyers monoparentaux et biparentaux au Québec ont été respectivement de 67% et de 10% : la monoparentalité a donc augmenté près de sept fois plus rapidement que la biparentalité. Au Canada, pour la même période, la monoparentalité a connu une augmentation quatre fois plus rapide que la biparentalité. Ces pourcentages sont calculés à partir du tableau 2, p. 272, Dandurand et Saint-Jean, 1988. [↑](#footnote-ref-11)
12. Par exemple, entre 1975 et 1982, selon Jeannine David-McNeil, le revenu annuel moyen des femmes au Canada, en proportion de celui des hommes, aurait augmenté de 49 à 56%. Mais selon l’économiste Ruth Rose, « cette réduction d’écart n’est pas le résultat d'une augmentation du salaire des femmes mais d'une réduction du salaire des hommes ». Voir Pour un partage équitable, compte rendu du colloque sur la situation économique des femmes sur le marché du travail (novembre 1984), Ottawa, Conseil économique du Canada, 1985. [↑](#footnote-ref-12)
13. Dans son étude menée en 1970, Sévigny montre bien chez le couple de Rosemont (Montréal) les divergences entre l’homme et la femme, en particulier à propos du travail féminin. Une étude menée en France à la même époque (1971) montre le même clivage entre hommes et femmes à propos du travail féminin : voir Nicole Tabard, *Besoins et aspirations des familles et des jeunes*, Credoc et CNAF, 1974. [↑](#footnote-ref-13)
14. Cette assertion est basée sur plusieurs constats : le nombre élevé de groupes qui participent à ce mouvement (2 000 en 1985 selon la présidente du Conseil du statut de la femme), l’éventail très large de la population féminine qui est concernée, la générosité des objectifs poursuivis et la multiplicité des secteurs touchés. Voir Ouellette, 1985. [↑](#footnote-ref-14)
15. Selon des données françaises (De Singly, 1986), les femmes qui vivent en union libre seraient davantage actives sur le marché du travail que les femmes mariées. La même tendance aurait été observée au Canada (Le Bourdais et Desrosiers, 1988). [↑](#footnote-ref-15)
16. La petite enquête des Laplante (1985) menée à Montréal en 1984, confirme ces données : « la vie à deux est d’abord une question d’amour et de consentement mutuel ». Le vif désir de partager les tâches, exprimé dans le discours, ne se réalise pas vraiment dans la pratique. [↑](#footnote-ref-16)
17. La recherche en cours de Denise Lemieux et Lucie Mercier sur les cycles de vie des femmes mariées nous en donnera sans doute un bon aperçu ; l’article de Lucie Mercier dans le présent ouvrage, « Le quotidien et le partage des tâches » en est une première analyse. [↑](#footnote-ref-17)